

Il est utile d'énoncer ici deux observations importantes à l'usage de ceux qui feront état des tableaux qui vont suivre, ou bien des rapports provinciaux qui ont servi à les établir.

Premièrement, malgré les grandes améliorations récentes, les déclarations d'état civil, particulièrement celles des naissances, sont incomplètes dans la plupart des provinces. L'immensité du pays et l'isolement de nombre de ses habitants sont la cause de ces regrettables lacunes.

Deuxièmement, l'extrême diversité de la composition de la population des différentes provinces, par rapport au sexe et à l'âge, démontrée par le recensement de 1921, rend toute comparaison entre les provinces — celle du taux de la natalité, par exemple — inéquitable et décevante. Ainsi, en 1921, on ne comptait en Colombie Britannique que 773 femmes et filles de 15 à 44 ans par 1,000 hommes ou garçons des mêmes âges, tandis qu'il y en avait 1,017 dans la province de Québec et 986 dans l'Île du Prince-Edouard. Assurément, l'énorme disproportion entre les sexes que l'on constate en Colombie Britannique s'oppose à tout parallèle entre le taux brut de sa natalité et celui du Québec, de l'Île du Prince-Edouard ou du Nouveau-Brunswick. D'autre part, l'inégalité d'âge de la population habitant les diverses régions du pays a pour conséquence une très grande différence des taux de mortalité. Par exemple, les Provinces des Prairies sont surtout peuplées d'immigrants jeunes et robustes; dans ces trois provinces réunies, on ne trouvait en 1911 que 126 personnes sur 1,000 et en 1921 que 149 personnes sur 1,000 ayant dépassé 45 ans; tandis que cette proportion était, en 1921, de 178 dans le Québec, de 233 dans l'Ontario et de 264 dans l'Île du Prince-Edouard. Ces dernières provinces comptant un nombre sensiblement plus élevé d'habitants d'un âge avancé doivent avoir nécessairement une plus grande proportion de décès que les Provinces des Prairies. C'est pourquoi on a intercalé un tableau des taux ajustés de mortalité, selon le standard anglais adopté en 1901. (Tableau 23).

Nous allons d'abord commenter l'accroissement naturel de la population du Canada, commentaires accompagnés de tableaux détaillés des naissances, mariages et décès.

Section I. — **Accroissement naturel.**

Des statistiques abrégées des naissances, mariages et décès et de l'accroissement naturel par 1,000 âmes, pour les années 1924 à 1929 et par provinces, sont données au tableau 1. Les chiffres de 1929 sont sujets à révision.

La province de Québec a un des taux les plus élevés d'accroissement naturel de tous les pays civilisés mais dans trois des quatre années écoulées depuis 1925 la Saskatchewan a dépassé le Québec sous cet aspect, vu l'âge moins avancé de sa population et un taux brut plus bas de mortalité comme on le voit par le tableau. Les taux élevés d'accroissement naturel en Québec et en Saskatchewan ont porté la moyenne pour tout le Canada (exclusion faite des Territoires) à 17.9 par 1,000 en 1921, à 16.6 en 1922, 14.8 en 1923, 15.8 en 1924, 15.3 en 1925, 13.3 en 1926, 13.5 en 1927, 13.2 en 1928 et 12.4 en 1929. Le taux d'accroissement naturel en 1928 était de 11.8 par 1,000 en Australie, 11.1 en Nouvelle-Zélande, 5.0 en Angleterre et pays de Galles, 6.5 en Ecosse et 5.9 dans l'État Libre d'Irlande, de sorte que le Canada se compare assez favorablement avec les autres pays britanniques.

Les taux d'accroissement naturel par 1,000 âmes de population moyenne pour d'autres pays en ces dernières années sont comme suit, les chiffres étant ceux de